

**RENTREE DE TOUS LES ELEVES  
JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021 à 8 h 00**

**ACCUEIL DES INTERNES ET DE LEUR FAMILLE  
Le Mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2021**

Tout **nouvel** élève interne devra **obligatoirement** se présenter le **mercredi 1<sup>er</sup> septembre à 16 h 00.**

Tout élève déjà interne au lycée des métiers d'art l'année précédente aura le choix de se présenter soit :

- Le mercredi 1<sup>er</sup> septembre (et dans ce cas, il devra renseigner le coupon repas)
- Le jeudi 2 septembre à 8 h 00, afin d'effectuer l'appel.

L'accueil à l'internat se fera selon l'organisation suivante :

- 16h30 : accueil et appel des élèves de 1<sup>ère</sup> année CAP et 2<sup>nde</sup> Pro et installation dans les chambres avec état des lieux
- 17h00 : accueil et appel des autres classes et installation dans les chambres avec état des lieux
- 17h45 : visite
- 19h00 : pot d'accueil suivi d'un repas (galette, salade, dessert), proposé par le lycée.  
**Le prix du repas de l'élève inscrit est compris dans le forfait trimestriel.** Une participation est demandée aux accompagnateurs.

✂

**A retourner accompagné du règlement avant le 05 juillet 2021**

Nom de l'élève : ..... Prénom : .....

Inscrit dans la formation : .....

Prendra son repas au lycée \*  oui  non

L'élève interne peut être accompagné de sa famille. Le tarif est de 10 € par personne, et 5 € pour les enfants de – de 8 ans.

**Accompagnateurs :**

Nombre adultes x 10 € : .....

Nombre enfants – 8 ans x 5 € : .....

Soit un total de : ..... €

Le paiement est exigé à l'inscription, par chèque ou en espèces.

Date :

Signature :

\* Cochez selon votre choix. Le repas est inclus dans le forfait trimestriel.